

ACCUEIL DE LOISIRS

Rue de la Petite Montagne 77230 MOUSSY LE VIEUX

Tél : 01.60.03.79.36 centre.moussy@outlook.fr



DOSSIER 2019 - 2020

Inscription sur le Portail Familles : <http://moussy.portail-defi.net>

-Mercredi (7h-19h)

-Vacances scolaires (7h-19h)

* Accueil du matin et Accueil du soir sans inscription préalable

Document à remplir :

Fiche sanitaire (recto-verso)

Document à conserver :

Règlement intérieur

Documents à joindre :

Le présent document

Attestation d'assurance extrascolaire de l'enfant (année en cours)

Copie des vaccins de l'enfant 1 photo récente de l'enfant

Avis d'imposition 2018 du foyer fiscal (sauf pour les extérieurs ou si vos ressources mensuelles communes sont supérieures à 1982 euros).

Ce document pourra être remis en mairie ultérieurement si vous ne l'avez pas au moment de l'inscription.

Ce dossier est à renouveler chaque année ; tout dossier incomplet sera refusé.

✂-----

PARTIE A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LES NOUVELLES FAMILLES

Votre nom : _____

Nom du ou des enfants : _____

Je souhaite recevoir mes factures par courrier

Je souhaite consulter mes factures uniquement sur le Portail Familles

Date :

Signature :

FICHE SANITAIRE 2019/2020

Photo
Obligatoire

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance :

Adresse de l'enfant :

.....

Ecole fréquentée : MOUSSY LE VIEUX Autre :

PARENTS	
NOM	
PRENOM	
TEL. PORTABLE	
TEL. TRAVAIL	
TEL. DOMICILE	
E.MAIL PRINCIPAL	
E MAIL 2 (si parents séparés)	
PROFESSION	
LIEU DE TRAVAIL	

Adresse des parents (si différente) :

.....
.....

PERSONNES AUTORISEES A REPENDRE L'ENFANT ? (En dehors des parents)

NOM	PRENOM	QUALITE	TELEPHONE

J'autorise mon enfant à rentrer seul : OUI NON Horaires :

Régime alimentaire spécial : Ne mange pas de porc

.....

Mon enfant a un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé)

ALLERGIE(S)	CONSEQUENCES LIEES AUX ALLERGIES	CONDUITE A TENIR

ATTENTION : Pour tout enfant allergique, il est impératif de rencontrer l'équipe de direction de l'accueil de loisirs afin de mettre en place un **PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE.**

Médecin traitant :

Nom	Téléphone	Adresse

Situation familiale des parents :

Célibataire Marié Pacsé Concubin Divorcé Veuf

Responsable de l'enfant : PERE MERE AUTRE

De quel régime dépendez-vous ?

N° allocataire CAF :

Régime Général (salariés, artisans, agents de la fonction publique...)

Autre (SNCF , EDF/GDF , RATP...)

Régime Agricole

L'accueil de loisirs s'engage à accueillir les enfants allergiques, il est donc important que les allergies soient bien signalées.

Néanmoins, un incident peut arriver et la responsabilité de l'accueil de loisirs ne pourra être engagée.

Je soussigné(e) RESPONSABLE (Nom, Prénom) :

De l'enfant (Nom, Prénom) :

Autorise la direction de l'accueil de loisirs à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales, ...)

Autorise à diffuser la (les) photographie(s) de mon enfant en vue de les publier dans le cadre des activités de l'accueil (ex : affichages, journal, site de la mairie etc....)

Autorise mon enfant à participer à toutes les activités et sorties organisées par l'accueil de loisirs.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Fait à : Le :Signatures

--



HORAIRES

Périscolaire : - de **7h00 à 8h30** (du lundi au vendredi à l'Accueil de loisirs)

Les enfants peuvent arriver jusqu'à **8h15**

- de **16h30 à 19h00** le lundi, mardi, jeudi et vendredi

APC : le départ est fixé à 7h55 avec un animateur vers l'école pour les enfants inscrits au soutien.

Etude : Les enfants qui fréquentent l'étude sont pris en charge à l'école à 17h50 et accompagnés au centre.

Sortie d'école : Toute prise en charge de l'enfant par les animateurs, vous oblige à aller le chercher à l'Accueil de loisirs situé rue de la Petite Montagne et signer le cahier de décharge parentale.

Pour des raisons de sécurité, aucun enfant ne sera remis aux parents sur le trajet.

Mercredi : de **7 h à 19h00**

Vacances scolaires : du lundi au vendredi de **7h00 à 19h00**.

INSCRIPTIONS

Public concerné :

Le mercredi et les vacances, les enfants sont accueillis à partir de 3 ans ou s'ils sont scolarisés et jusqu'à 11 ans.

Pour les accueils du matin et du soir, les enfants sont accueillis dès qu'ils sont scolarisés.

Une fois le présent dossier rempli, vous recevrez par mail vos identifiants pour vous connecter au Portail Familles et effectuer vos inscriptions et annulations en toute autonomie.

Délais d'inscription :

Pour les mercredis, vous pouvez inscrire votre enfant jusqu'au dimanche soir sur le Portail Familles. Nous vous conseillons de faire vos inscriptions à l'année.

Pour les vacances, le délai est de 15 jours avant le début des petites vacances et environ un mois avant les vacances d'été.

Conditions d'annulation :

* **Pour les mercredis** : Il est possible d'annuler une inscription deux jours avant, soit jusqu'au dimanche soir sur le Portail Familles.

* **Pour les petites vacances** : Le délai d'annulation est de 15 jours *avant la date de début des vacances* sur le Portail Familles.

* **Pour les vacances d'été** : il est possible d'annuler *15 jours avant la date de présence* sur le Portail Familles.

Absences : En cas d'absence injustifiée et d'annulation hors délai, la journée vous sera entièrement facturée (mercredi et vacances).

En cas d'absence justifiée par un certificat médical (mercredi et vacances), seul le repas vous sera facturé (3,20 euros).

Les certificats médicaux sont à remettre impérativement à la direction avant la fin du mois concerné.

DANS TOUS LES CAS, MERCI DE NOUS PREVENIR DE L'ABSENCE DE VOTRE ENFANT.



TARIFS

Accueil du matin : 2 euros

Accueil du soir : 2.20 euros
(Goûter à fournir)

Il n'y a pas de goûter de substitution, merci de prévoir une collation pour votre enfant, dans une boîte ou un sachet à son nom.

Mercredis et Vacances scolaires : Accueil de 7h à 19h (Repas et goûter compris)

Ressources mensuelles	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
>1 982 euros	14.00 euros	12.00 euros	11.00 euros
de 1 067 à 1 982 euros	10.00 euros	9.00 euros	8.50 euros
<1 067 euros	8.00 euros	7.00 euros	6.50 euros

**Tarif extérieur
21 euros**

Tarifs valables pour les communes de Moussy le Vieux, Villeneuve s/s Dammartin, Mauregard.

MODALITES DE PAIEMENT

- 1) Soit vous réglez en ligne via le Portail Familles. Vous pouvez choisir la facture dématérialisée ou recevoir la facture en version papier. (Voir page de garde du présent dossier).
- 2) Soit la facture est envoyée par la Mairie au début du mois suivant l'inscription (paiement **par chèque** à l'ordre du Trésor Public ou **espèces**).

DEPART

Si une tierce personne doit récupérer votre enfant et qu'elle ne figure pas sur la fiche sanitaire, veuillez nous indiquer son identité au préalable par écrit.

Sans cette formalité, l'enfant ne sera pas autorisé à quitter l'accueil.

Un cahier de décharge parentale est mis en place pour le périscolaire et l'accueil de loisirs.

Celui-ci est à signer par les parents :

- le matin lorsque vous amenez votre enfant,
- le soir en revenant le chercher.

ACTIVITES

Des activités variées et adaptées à l'âge des enfants sont proposées durant la journée. La sécurité est assurée par des animateurs compétents et bienveillants.

OBJETS PERSONNELS

L'accueil de loisirs se dégage de toute responsabilité en cas de dégradations ou de vol. Les jeux et jouets de la maison sont interdits, seuls les doudous et tétines sont autorisés.

GOUTERS D'ANNIVERSAIRE

Les enfants peuvent fêter leur anniversaire au centre. Vous avez la possibilité d'apporter des boissons, bonbons, gâteaux (industriels uniquement et dans leur emballage) en nous prévenant au moins une semaine avant.



SORTIES

Tout enfant inscrit à la journée est considéré comme participant à la sortie sans supplément financier.

Lors des sorties organisées par l'Accueil de Loisirs, vous serez informés par mail et par affichage, du lieu, des affaires à prévoir (maillot de bain, gourde, casquette...), des horaires de départ et d'arrivée au centre.

SANTE



Si votre enfant a un PAI ou une allergie, il est impératif de nous fournir tous les documents relatifs à sa situation. Aucun traitement ne sera donné sans ordonnance. Merci de nous prévenir si votre enfant est malade ou a été malade (la veille), afin de lui porter une attention particulière.

COMPORTEMENT



En cas de non respect des règles de vie instaurées dans le centre et en cas de comportement inadapté à la vie en collectivité (violence, agressivité...), la direction se réserve le droit d'exclure l'enfant concerné.

JOURNEE TYPE

Les enfants peuvent arriver au plus tard jusqu'à 9h30, pour le début des activités.

Horaires	3-4 ans	5-11 ans
7h-9h30	Ouverture - Accueil - Jeux libres calmes Possibilité de jeux extérieurs selon météo	
9h30 – 11h30	Activités par groupe	
11h30- 11h45	Rangement Passage aux toilettes et lavage des mains	
11h45-12h	Déplacement à pied vers la cantine	
12h-13h	Repas Cantine	
13h30-13h45	Déplacement à pied vers le centre	
13h45- 14h30	Temps calme et sieste	Temps calme Lecture, jeux de société, dessins...
14h30- 16h		Activités par groupes
16h	Goûter	
16h45 -19h	Jeux libres intérieurs/ extérieurs ; départ échelonné des enfants	
19h	Fermeture du centre	

En cas de rendez-vous médical ou autre, vous pouvez venir entre 13h45 et 14h30 en nous prévenant à l'avance.

Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de ne pas venir chercher vos enfants sur les temps d'activités afin de ne pas en perturber le bon déroulement.

Les plannings d'activités des vacances sont disponibles sur place et sur le site de la Mairie www.moussy.le.vieux.fr